

# MYCOSTAT<sup>®</sup>-QM

PRODUIT DE PRÉSERVATION DU BOIS DE LA DÉCOLORATION DE L'AUBIER

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

COMMERCIAL  
SOLUTION

DANGER



CORROSIF POUR LES YEUX ET POUR LA PEAU

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Chlorure de didécylidiméthylammonium .....  
50.0%

NO D'ENREGISTREMENT: 25744

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 20 L, 205 L, 1150 L

DIACON TECHNOLOGIES LTD.

P.O. Box 60086

Oakville, Ontario, Canada L6L 6R4

Tél.: (905) 826-9648

En cas d'urgence composer CHEMTREC at 1-800-424-9300 (Contract Number 864796).

## AFFICHEZ UN EXEMPLAIRE DE CETTE ÉTIQUETTE DANS LA ZONE DE TRAVAIL

### MISES EN GARDE

#### TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**LE CONCENTRÉ EST FATAL SI ON L'AVALE ET PEUT ÊTRE FATAL SI INHALÉ. IL EST CORROSIF. LE CONCENTRÉ PEUT CAUSER DES DOMMAGES IRRÉVERSIBLES AUX YEUX ET DES BRÛLURES SÉVÈRES À LA PEAU.**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection ou un écran facial, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du concentré, du mélange et du chargement du produit, et des activités de nettoyage, d'entretien et de réparation. Porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH si les lieux ne sont pas bien aérés ou si les degrés d'exposition par voie aérienne, mesurés par échantillonnage de l'air, dépassent les limites d'exposition professionnelle. Porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH lors des activités de nettoyage, d'entretien et de réparation si ces travaux sont effectués sur du matériel d'application ou avec celui-ci, ou si de la matière en suspension dans l'air (poudre, brouillard de pulvérisation, etc.) peut être produite lorsque des activités sont effectuées dans la zone traitée. Lors de l'empilage de bois fraîchement traité, de la manipulation de bois traité n'ayant pas complètement séché ou s'il y a possibilité de contact avec la solution de traitement en effectuant d'autres activités dans la scierie, porter une combinaison ou un tablier résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. Dans la zone de trempage ou de pulvérisation, porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes. Porter des lunettes de protection ou un écran facial s'il y a possibilité d'éclaboussures. Une fois sec, le bois peut être manipulé avec des gants en coton ou en cuir. Enlever toute accumulation de résidus de produits chimiques sur l'extérieur des équipements dans l'aire de travail et porter des vêtements appropriés pendant les activités de nettoyage. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer et d'aller aux toilettes. Changer de vêtements chaque jour. Laver les vêtements contaminés séparément des autres. Ne pas utiliser ce produit ni l'entreposer dans la maison ou au voisinage. Bien nettoyer le matériel contaminé avant d'y faire des soudures de réparation.

### MODE D'EMPLOI

#### Limitations d'usage

1. Ne pas utiliser le bois traité pour la construction de contenants de manutention de produits alimentaires, d'installations d'entreposage d'aliments, ni d'installations destinées à la culture (par ex., des champignonnières).
2. Ne pas utiliser ce produit là où le traitement du bois se fait par épandage sur un véhicule passant.
3. Ce produit peut être utilisé seul ou mélangé en cuve avec Polyphase AF-1.
4. Lorsque Mycostat<sup>®</sup> QM est utilisé seul, ce dernier peut seulement être appliqué à l'aide de la technologie par boîte de pulvérisation. (i.e. linéaire, transverse, ou pulvérisation de type lave-auto).
5. Lorsque Mycostat<sup>®</sup> QM est mélangé en cuve avec Polyphase AF-1, ceux-ci peuvent seulement être appliqués à l'aide de la technologie par boîte de pulvérisation. (i.e. linéaire, transverse, ou pulvérisation de type lave-auto) ou par bassin de trempage.
6. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
7. **NE PAS** exposer le bois traité à la pluie immédiatement après son traitement.

8. Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Ne pas utiliser ce produit dans des conditions pouvant mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Prendre connaissance des dispositions législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

## **DILUER AVANT L'EMPLOI**

Pour obtenir les meilleurs résultats, traiter le bois immédiatement après le sciage. Un délai de 24 heures ou plus dans le traitement laisse le temps à la décoloration, à la moisissure et à la décomposition du bois de s'amorcer et nécessite un traitement plus énergique pour éliminer la prolifération superficielle. Un retard d'application et une infestation dans la grume peuvent se traduire par une tache en profondeur, souvent sous des surfaces claires. Le bois fraîchement trempé ou traité par pulvérisation devrait être protégé de la pluie. Les bassins de trempage et les tabliers d'égouttement doivent être abrités sous un toit, le sol doit être pavé et doté de drains pour empêcher la dilution et la perte de solution de traitement. Ajuster la concentration du produit antitache de manière à assurer la protection de l'élément le plus épais ou le plus précieux. Ajuster la concentration de la solution antitache prête à l'emploi pour tenir compte des variations saisonnières d'exposition et des différences entre les essences traitées. Les bassins de trempage et le matériel de pulvérisation doit être entretenu correctement. Les boîtes de pulvérisation doivent être équipées de dispositifs mécaniques permettant d'empêcher l'échappement des gouttes et des aérosols. Stocker le bois d'œuvre traité dans une aire d'égouttage recouverte jusqu'à ce que le liquide ait cessé de s'écouler. Placer le bois à angle, de manière à accélérer l'égouttage et à prévenir la formation de flaques à la surface du bois. Traiter les égouttures et les autres déchets connexes de manière à en empêcher les rejets dans l'environnement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le stockage, la manipulation et l'élimination du bois traité, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial responsable.

## **MÉLANGE DU PRODUIT**

Mélanger un litre du concentré dans 20 à 30 litres d'eau pour protéger le bois fraîchement scié contre les organismes causant la tache de sève et la moisissure pendant la période d'entreposage et de transit du bois. Les taux de dilution dépendent des conditions saisonnières, de l'exposition durant l'entreposage et le transport, des méthodes de traitement et des essences. Le taux de déposition de Mycostat<sup>®</sup> QM sur la surface de bois traité devrait se situer entre 100-140 ug/cm<sup>2</sup> d'ingrédient actif. Vérifier périodiquement le taux d'application au moyen des techniques analytiques de contrôle de la qualité disponibles. Veiller à ce que le bois d'œuvre et les billes soient complètement immergés ou vaporisés, que toutes les surfaces soient traitées par pulvérisation. Verser un tiers environ de l'eau de dilution dans le bac de mélange. Ajouter la quantité voulue de MYCOSTAT QM et rincer le contenant vide dans le bac. Ajouter le reste de l'eau et bien mélanger. Après quelque temps au repos, il faut re-mélanger parfaitement avant l'utilisation. Lors de l'utilisation de pompes proportionnelles, il est recommandé de maintenir la température du produit au-dessus de 10 degrés C, de façon à prévenir un mélange inadéquat dû à un changement de viscosité du produit concentré. Le débit de la pompe peut varier si le cadran d'ajustement de débit de la pompe est ajusté différemment.

## **INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE EN CUVE**

### **Le Mélange en cuve avec Polyphase AF-1**

**PRÉPARATION DU PRODUIT CONCENTRÉ:** Pour chaque 100 Litres de concentré requis, utiliser 11 Litres de Polyphase AF-1 à l'intérieur du réservoir de concentré et 89 Litres de Mycostat® QM.

**PRÉPARATION DE LA SOLUTION PRÊTE À UTILISER:** Diluer la préparation concentrée du mélange en cuve en ajoutant 1 litre de concentré par 50 à 100 litres d'eau pour utilisation par bassin de trempage. Pour boîtes de pulvérisation à haute pression, ajouter 1 litre de la concentrée du mélange en cuve préparée à au moins 20 litres d'eau. Le taux de déposition de Mycostat® QM et Polyphase AF-1 sur la surface de bois traité devrait se situer entre 60-115 ug/cm<sup>2</sup> d'ingrédient actif total. Ceci devrait être vérifié périodiquement en utilisant les techniques de contrôle analytiques disponibles.

NOTE : Avec les techniques normales de trempage ou de pulvérisation, on ne peut empêcher la décomposition à long terme. Ce produit est destiné à la lutte contre le bleuissement, la moisissure et la décomposition du bois durant l'entreposage et le transport.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage gastrique. Des mesures contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire et contre les convulsions peuvent être nécessaires. Traiter selon les symptômes.

## PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est **TOXIQUE** pour les poissons, les autres organismes aquatiques, la faune et les animaux domestiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts sans préalablement aviser les responsables de l'usine locale de traitement des eaux usées. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau en y nettoyant le matériel ou en y jetant les déchets. Les sciures, les copeaux et les résidus provenant du procédé de traitement doivent être disposés de façon appropriée, et ne doivent pas venir en contact avec les animaux domestiques ni être utilisés comme litière ou repos pour animaux. Ne

pas faire flotter le bois traité sur les lacs, les rivières, les ruisseaux ou les océans.

## **ENTREPOSAGE**

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer avec des produits destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

### **Pour les contenants recyclables :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant, ou encore à l'administration municipale, pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir, ou éliminer les eaux de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Une fois qu'il est vidé et rincé, rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou superflus, ou en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable.

### **Pour les contenants consignés :**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Le contenant vide peut être rapporté à un point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Pour les contenants qui peuvent être remplis de nouveau pour l'utilisateur par le distributeur ou le détaillant :**

Le contenant vide peut être rapporté à un point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli par le distributeur ou le détaillant avec le même produit. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.